



Politique du livre : et maintenant ?

Interpellation – 20 juin 2013

Dans sa réponse à mon interpellation (12.3190) sur la politique du livre, le Conseil fédéral annonçait que, pour mieux cerner les difficultés de la branche du livre et observer les mesures possibles en faveur de la littérature suisse, et notamment des librairies indépendantes, la Confédération allait reconduire l'enquête sur les mesures publiques en faveur de la littérature ("Panorama 2012"). Un premier "panorama" avait d'ailleurs été réalisé en 2006 et avait donné des informations intéressantes.

Depuis cette réponse du 16 mai 2012, le dossier ne semble malheureusement pas avoir évolué sur le plan politique.

Entre temps, la Commission de la concurrence (Comco) a décidé d'infliger, au début du mois de juin 2013, d'importantes amendes à des distributeurs de livres (en français) actifs en Suisse. Cette décision suscite l'inquiétude pour de nombreux acteurs de la branche du livre en Suisse.

Le Conseil fédéral est donc prié de répondre aux questions suivantes :

1. La publication d'un "Panorama" sur la situation du livre en Suisse et sur les mesures prises en sa faveur est-elle toujours d'actualité ? Si oui, pour quelle échéance ? Dans le cas contraire, pour quelles raisons ?
2. Dans sa réponse à mon interpellation de mars 2012 (12.3190), le Conseil fédéral affirmait que l'Office fédéral de la Culture allait "proposer des pistes d'action d'ici l'automne" afin de compléter les mesures existantes. Quelles nouvelles pistes d'action ont été mises en place ou vont l'être ?
3. La décision de la Comco à l'encontre des distributeurs de livres inquiète particulièrement les libraires indépendants, qui craignent pour la qualité de leurs services. Comment le Conseil fédéral évalue-t-il les conséquences de cette décision ?